

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Office des Postes et Télécommunications (OPT) tient à apporter, à ses clients et usagers, des explications sur les échecs des appels passés sur son réseau de téléphonie fixe le mardi 29 septembre entre 9h45 et 11h15.

En effet, quelques minutes à peine après l'annonce d'une alerte au tsunami, des milliers d'appels générés simultanément, en provenance et/ou à destination de numéros de téléphones fixes, ont entraîné une surcharge immédiate et exponentielle du central téléphonique principal de l'Office, provoquant ainsi l'interruption de ses fonctions de mise en relation des abonnés au réseau de la téléphonie fixe.

La soudaineté et l'ampleur de ce phénomène ont rendu inopérants les dispositifs d'alerte et de gestion des communications.

Les interventions techniques entreprises par l'OPT ont alors consisté à rétablir le plus rapidement possible le bon fonctionnement des services, notamment par la régulation des flux des appels aboutissant au central téléphonique. Les mesures prises ont permis le redémarrage progressif des services de la téléphonie fixe.

Des dispositions sont d'ores et déjà prises pour analyser les incidents techniques survenus, avec le soutien des experts du fabricant Alcatel et de l'opérateur national France Télécom, dans le but d'assurer une plus grande fiabilité des liaisons téléphoniques.

L'OPT présente à sa clientèle et à ses usagers ses plus sincères excuses pour les désagréments occasionnés.